

Les subsides

● (1130)

Cette démarche est importante, monsieur le Président. Nous vivons à une époque où de graves problèmes de portée mondiale vont devoir se résoudre. Il y a d'abord l'effet de serre. Selon les savants, les conséquences de l'effet de serre sont irréversibles et commenceront à se faire sentir d'ici 20 ans. Il faudra apporter d'importants changements sociaux, économiques et agricoles partout dans le monde. Nous aurons besoin de nouvelles formes d'énergie. Nous devons changer nos habitudes d'utilisation de l'énergie. Nous y serons forcés de notre vivant même. Il ne reste plus beaucoup de temps. Nous devons entamer un débat exhaustif, ouvert et d'envergure nationale sur le genre de société que nous voulons et sur la voie que nous devons suivre.

J'exhorte encore une fois la Chambre et plus particulièrement le gouvernement à permettre qu'il y ait une enquête publique sur la question de l'industrie nucléaire. Un excellent comité de la Chambre a débattu et examiné de nouvelles formes d'énergie. Sa principale recommandation a été que le Canada s'oriente vers une économie basée sur l'emploi de l'hydrogène. Pourtant, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources n'a tenu aucun compte de cette recommandation. Les bureaucrates dans la coulisse prétendent n'avoir besoin des recommandations de personne. Mais songez donc qu'ils ont commis des erreurs qui coûtent maintenant des milliards de dollars au Canada. Malgré cela, ils ont l'audace de dire qu'ils en connaissent plus que n'importe qui. Ils prétendent que le comité parlementaire n'était composé que de tâtonneurs et que ses propositions étaient tout à fait irréalistes. Après tout, ce sont eux les experts. Oui, monsieur le Président, des experts qui ont pris des décisions qui coûtent des milliards de dollars au Canada et qui menacent notre environnement. Leur stupidité les pousse à aller installer ici et là dans le monde des réacteurs nucléaires qui menacent la sécurité et la survie de la race humaine. Il faudrait une enquête publique à ce sujet.

Je propose donc, monsieur le Président, avec l'appui du député de Saskatoon-Est (M. Ogle), que la Chambre approuve la motion suivante:

Qu'une Commission royale d'enquête soit établie pour étudier le cycle du combustible nucléaire au Canada, y compris l'éventail des aspects économiques, sociaux, médicaux, écologiques et sécuritaires résultant de l'exploration, de l'extraction, de la production, du transport, de l'entreposage et de l'utilisation de l'uranium et de ses sous-produits.

Des voix: Bravo!

M. Dingwall: Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les propos du député. Il voudrait, à ce que je vois, que l'on crée une commission royale d'enquête. J'aimerais lui poser quelques questions à propos de ses observations.

Il a parlé de créer une commission royale et de lui faire faire une enquête. D'après ce qu'a dit le député et à moins que je me trompe, nous savons d'avance quelle est sa position avant même qu'une telle enquête puisse avoir lieu. Il voudrait que les 36,000 travailleurs de l'industrie nucléaire du Canada changent d'emploi. Puisque le député semble avoir tiré certaines conclusions au sujet de ce qu'on devrait faire de l'industrie, j'espère qu'il se lèvera dans quelques instants pour nous dire ce qu'il ferait de ces 36,000 travailleurs qui devraient changer d'emploi. S'il a suffisamment réfléchi à la question pour proposer la tenue d'une enquête et exprimer son opinion sur l'industrie nucléaire, il peut certainement proposer dix ou quinze

mesures que nous pourrions mettre en œuvre pour remployer ces 36,000 travailleurs.

D'après certains rapports émanant du Nouveau parti démocratique, les solutions qu'il a proposées dans le passé ne correspondent pas à ce qui se passe maintenant au Canada. J'espère, monsieur le Président, que nous obtiendrons aujourd'hui autre chose que les réponses hypothétiques du passé et que le député aura l'amabilité de répondre sérieusement à ma question.

M. de Jong: Monsieur le Président, je répondrai à la question sans faire de démagogie. Je trouve malheureux que le député lui-même n'ait pas posé ses questions de la même façon.

Bien entendu, nous devons nous préoccuper des emplois des 36,000 travailleurs de l'industrie nucléaire. Nous devons aussi nous demander si les quatre milliards de dollars que l'industrie doit toujours au gouvernement fédéral ne représentent pas un prix bien élevé pour conserver ces emplois. Bien entendu, ceux-ci doivent disparaître graduellement et il faut en trouver d'autres pour ces travailleurs. Notre parti a toujours essayé de convaincre le gouvernement qu'il fallait agir avec compassion lorsqu'on remplaçait des industries ou qu'un secteur adoptait de nouvelles technologies ou qu'il se passait autre chose du même genre. On ne doit pas faire en sorte que des travailleurs perdent leur emploi du jour au lendemain. C'est malheureux qu'on ne songe pas à ce problème dans un grand nombre d'autres industries.

Je signale aussi qu'il y a beaucoup plus d'emplois qui s'offrent dans d'autres domaines énergétiques. Le programme d'économie d'énergie était fort utile. Le PITRC a eu beaucoup de succès. Il a créé beaucoup plus d'emplois que l'industrie nucléaire à une fraction du coût et il a été beaucoup plus avantageux pour les Canadiens moyens. Les énergies de remplacement pourraient engendrer plus d'emplois, procurer de plus grands avantages pour le Canadien moyen et les coûts seraient moins lourds pour le contribuable.

M. Dingwall: Monsieur le Président, comme le parti du député ne compte pas de représentant des provinces de l'Atlantique, il pourrait peut-être expliquer aux députés ici présents la position de son parti au sujet de la centrale II à Pointe Le Preau, au Nouveau-Brunswick. Je voudrais savoir si le chef ou un porte-parole de ce parti a exposé au premier ministre de cette province la position de son parti au sujet de ce projet. Les députés ministériels et ceux de l'opposition officielle appuient sans réserve ce projet, pourvu qu'on puisse effectivement trouver des débouchés. Je ne crois pas que le député soit critique officiel de son parti en matière énergétique, mais il pourrait peut-être consulter les autres députés de son parti et faire connaître à la Chambre la position de son parti à ce sujet.

M. de Jong: Monsieur le Président, aux termes de certaines résolutions adoptées à ses congrès fédéraux, le parti estime que nous devrions tenter de compter de moins en moins sur l'énergie nucléaire et restreindre nos dépenses à cet égard. A propos de l'usine dont mon honorable ami a parlé, nous avons affirmé que c'était une décision initiale des plus regrettables. Les provinces de l'Atlantique n'ont guère les moyens de supporter un fardeau financier de ce genre. Nous sommes d'avis que si les mêmes sommes avaient été consacrées aux économies d'énergie et à l'exploitation d'autres ressources énergétiques dans les provinces Maritimes, un plus grand nombre d'emplois auraient